

Chères participantes et chers participants à TSD
Chers parents

La procédure d'inscription aux Talentscouting Days 2025 est ouverte dès à présent. Nous vous prions de lire attentivement les dispositions relatives à l'inscription et à son déroulement dans le texte ci-dessous.

Si vous avez des questions, veuillez nous contacter via : talentscouting@dansesuisse.ch.

Procédure d'inscription

- La date limite d'inscription est le vendredi, **15 décembre 2024**
- Toute la procédure d'inscription, y compris la lettre de motivation, se fait par voie électronique sur le site de Danse Suisse : <http://www.dansesuisse.ch/index.php?id=230&L=0>
- Les week-ends sont divisés en
 - a) **2 mars 2025** : Évaluation de talent et première admission au programme Sports-Arts Etudes (SAE) pour les jeunes danseur·euses avec moins de 5 cours de danse par semaine
 - b) **08/09 mars 2025** : Premières admissions en Sports-Arts Etudes (SAE) pour les jeunes danseurs·euses avec plus de 5 cours de danse par semaine
 - b) **15/16 mars 2025**
- **Examen des performances SAE et maintien dans les programmes de SAE**
- **Passage de SAE niveau inférieur à SAE niveau supérieur**
- **Changement d'école SAE (de l'école secondaire au gymnase et du gymnase à long terme au gymnase à court terme ou Vice versa)**
Veillez réserver le week-end correspondant. Nous ne pouvons pas tenir compte des souhaits de dates lors de la répartition.
- Si le nombre de participants est suffisant, un entraînement de **hip-hop et de breaking est proposé. Cochez impérativement le choix correspondant sur l'inscription. Il n'est pas possible de changer de leçon après la clôture des inscriptions.**
- Si un week-end est complet en raison d'un grand nombre d'inscriptions, nous nous réservons le droit de reporter les participants sur le week-end suivant. Les inscriptions aux auditions pour les programmes SAE sont prioritaires. Les évaluations de talents sans examen d'entrée seront éventuellement organisées à une date ultérieure.
- Les participants qui s'intéressent à une première admission dans un programme SAE doivent en outre s'inscrire auprès de l'école concernée (p. ex. école secondaire, gymnase, formation commerciale).
- **Nous utilisons l'adresse e-mail indiquée lors de l'inscription pour la communication ultérieure.** Si vous indiquez plusieurs adresses, veuillez les séparer par un point-virgule (;) N'utilisez pas de barre oblique (/).

Remarque importante

Il est essentiel de noter les données correctes concernant le nombre actuel de leçons par semaine. Ces informations influencent les évaluations des experts. Il est de votre responsabilité de les indiquer correctement. Si ce sont les parents qui remplissent le formulaire, veuillez indiquer le nombre de leçons en accord avec votre fils/fille. En vous inscrivant, vous confirmez l'exactitude de toutes les données.

Information concernant les lettres de motivation pour les premières admissions SAE et l'évaluation des talents

Pour les premières admissions SAE merci d'inclure dans votre lettre de motivation un bref historique de votre carrière, en précisant le nombre de leçons que vous avez actuellement suivies dans toutes les disciplines, le nombre de leçons que vous avez suivies au cours des deux dernières années et le nombre total d'expériences en danse.

Veillez également décrire ce qui vous motive à danser, vos aspirations et vos rêves, ainsi que vos souhaits professionnels.

Information concernant la lettre de motivation pour l'examen de performance SAE pour rester dans le programme SAE ou pour passer du premier niveau SAE au second niveau SAE

Pour l'examen des performances SAE / le maintien et/ou le passage de SAE niveau inférieur à SAE niveau supérieur ainsi que pour le changement d'école SAE, merci d'inclure dans la lettre de motivation un bref historique informant sur le nombre actuel de leçons dans toutes les matières, le nombre de leçons des deux dernières années ainsi que le nombre total d'expériences en danse. De plus, nous vous prions de réfléchir à votre développement depuis les derniers Talentscouting Days et d'indiquer ce sur quoi vous avez travaillé et ce sur quoi vous travaillez maintenant. Décrivez vos objectifs, vos attentes et vos rêves et comment vous souhaitez les atteindre. Indiquez vos aspirations professionnelles.

Information concernant la musique pour les solos

Des playlists seront créées pour les solos de chaque groupe. A cet effet, nous vous prions d'envoyer votre musique dans un fichier mp3 ou un format équivalent à talentscouting@dansesuisse.ch au plus tard le **7 février 2025**. La durée du solo doit être comprise entre 1.00 min. et 2.00 min. maximum. Merci de nommer le fichier avec votre nom. **Ceux qui n'envoient pas la musique avant la date limite se voient attribuer une musique et doivent improviser.**

Conditions générales

Paiements

- Le paiement des frais de participation de CHF 195.00 est exigible à l'inscription.
- L'inscription n'est valable qu'à réception du paiement.
- Veuillez virer le montant sur le compte suivant : PostFinance No de compte. 30-13248-7, IBAN CH17 0900 0000 3001 3248 7

Inscriptions tardives

- Nous ne pouvons pas garantir de place libre pour les inscriptions reçues après le 15 décembre.
- Si des places sont disponibles, nous facturons des frais supplémentaires de CHF 80.- à partir du 29 décembre.
- Après le 15 janvier, les inscriptions sont closes. **Aucune exception n'est possible.**

Annulation de l'inscription

- Annulation jusqu'à 20 jours avant la manifestation : remboursement de 50%.
- Annulation tardive : pas de remboursement.
- En cas d'annulation pour cause de maladie/d'accident jusqu'à 10 jours avant la manifestation (certificat médical requis), 70% des frais sont remboursés. En cas d'annulation jusqu'à 5 jours avant la manifestation (certificat médical requis), 50% des frais sont remboursés.

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales de Danse Suisse et confirmez l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies dans le formulaire d'inscription.

Déroulement Talentscouting Days

- Le paiement des frais de participation de CHF 195.00 est exigé lors de l'inscription.
- Pour ceux qui n'ont pas ou peu pratiqué la danse classique, nous proposons comme alternative le hip-hop ou le breaking.
- Pour les auditions, **deux entraînements de danse ainsi que la présentation en solo sont obligatoires**. La durée de la présentation en solo est comprise entre 1.00 min et 2.00 min maximum.
- Les combinaisons d'entraînement de danse suivantes peuvent être choisies : Ballet et Contemporain Hip-Hop et Contemporain. Si vous choisissez Hip-Hop et Breaking ou Breaking et Contemporary, merci de nous contacter par e-mail : talentscouting@dansesuisse.ch
- L'examen médical de la danse est obligatoire pour tous les participant-es et est effectué sur place par notre équipe de médecine de la danse. Les examens médicaux effectués par d'autres organismes ne peuvent pas être acceptés ; c'est le seul moyen de garantir un examen uniforme. Merci de votre compréhension !
- Comme toujours, les parents et les pédagogues de la danse sont les bienvenus lors des entretiens de conseil avec les experts après l'audition.

Après les Talentscouting Days

- Après les Talentscouting Days, les participants reçoivent **par la poste** la feuille de résultats avec le classement obtenu. La feuille de résultats doit être transmise à l'école concernée (p. ex. école secondaire, gymnase, CFC d'employé(e) de commerce). En plus de la feuille de résultats, vous recevrez également le formulaire médical ainsi que la Compact Sheet avec le feed-back des experts.

Nous nous réjouissons de faire de nouvelles rencontres lors des Talentscouting Days 2025.!

Avec nos meilleures salutations,
Votre équipe TSD Danse Suisse